

**L'hon. Lionel Chevrier (Laurier):** Me serait-il permis d'ajouter quelques mots à l'appui de ce qu'on a déjà dit à ce propos? Votre Honneur a semblé avoir quelque doute, du fait que nous ayons, avant même que le ministre fasse son exposé, prédit quel genre d'exposé il ferait. Or, à mon avis, en toute déférence, il ne devrait y avoir aucun doute à ce propos, si l'on en juge par les réponses qui ont été données à maintes reprises par le leader de la Chambre depuis jeudi dernier. L'honorable député a évoqué cette question vendredi matin et de nouveau vendredi soir.

Je prierais Votre Honneur de considérer non seulement ce que dit l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre, mais aussi la réponse qui m'a été donnée le 19 octobre dernier, dont des extraits ont déjà été lus par le préopinant. Cependant, le passage suivant n'ayant pas été lu, je le cite; il s'agit d'une déclaration du leader de la Chambre:

C'est un peu différent de ce que nous avons fait jusqu'ici, mais cette formule permettra une discussion générale sur les affaires économiques du Canada. Le fait que nous serions en comité donnerait beaucoup plus de liberté à la discussion. Étant donné cette perspective, nous espérons que la Chambre voudra bien adopter assez rapidement aujourd'hui les crédits provisoires qui correspondent aux dépenses d'un mois pour les affaires normales de l'État.

À mon avis, le leader de la Chambre, à ce moment-là—et j'étais certes du même avis—ne doutait nullement que l'exposé ou le discours qu'allait faire le ministre des Finances porterait sur des questions économiques et financières. Avant que Votre Honneur quitte le fauteuil, je suis d'avis que le ministre des Finances devrait dire à la Chambre quel genre d'exposé il entend faire, car jusqu'ici nous n'avons pas eu de débat sur le budget au cours de la présente année financière. De quel genre pourrait être l'exposé qu'il va nous donner, si ce n'est du genre que nous a laissé entendre le leader de la Chambre, ce qui ne pourrait être rien d'autre qu'un exposé budgétaire sans budget?

**L'hon. M. Hellyer:** Il ne saurait rien nous dire que ce qu'il veut bien que nous sachions.

**L'hon. M. Churchill:** Il ne me faudrait pas plus d'une minute pour cela.

**L'hon. M. Fleming:** L'honorable député de Trinity.

**M. l'Orateur:** Les honorables députés n'ont pas le droit, je pense, de formuler des observations gratuites de leurs sièges. Nonobstant le fait que l'Orateur s'adresse présentement

[M. Knowles.]

à la Chambre, j'estime que l'honorable député devrait prêter attention à ce que dit l'Orateur. Ces observations gratuites qui, d'une façon ou d'une autre, semblent s'insinuer dans le hansom, sont hors de propos. Je donne maintenant la parole au leader de la Chambre.

**L'hon. Gordon Churchill (ministre des Affaires des anciens combattants):** J'aimerais me reporter aux observations de l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre, qui ont été répétées en partie par l'honorable député de Laurier. L'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre a cherché à me faire dire ce que je n'ai pas dit du tout, et il a essayé d'interpréter mes paroles pour servir ses propres fins. Les paroles que j'ai employées à la Chambre jeudi, en annonçant nos travaux, étaient les suivantes—et rétablissons les faits afin que chacun puisse savoir ce qui en est. Jeudi soir, parlant des travaux de vendredi, des crédits provisoires et ainsi de suite, j'ai dit que nous songerions à nous former en comité des voies et moyens lundi.

**Une voix:** Où trouve-t-on cela?

**L'hon. M. Churchill:** A la page 740.

**M. Knowles:** C'est précisément ce que j'ai lu.

**L'hon. M. Churchill:** Oui, l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre a lu mes paroles, mais il les a ensuite interprétées à sa manière.

**L'hon. M. Fleming:** Il les a mal interprétées.

**L'hon. M. Churchill:** C'est tout à fait juste de dire qu'il les a «mal interprétées». J'ai dit que nous songerions alors à nous constituer en comité des voies et moyens lundi, et que le ministre des Finances et d'autres membres de la Chambre traiteraient des affaires économiques. C'est ce que les honorables députés nous avaient demandé de faire. Puis, j'ai ajouté que le ministre des Finances présenterait les résolutions budgétaires inscrites au *Procès-verbaux* du 27 septembre. Il n'y a pas un mot dans tout cela qui laisse entendre qu'il y aurait un exposé budgétaire. Je défie l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) de me trouver un passage du hansom qu'on puisse interpréter en ce sens.

De même, le 19 octobre, en répondant à une question de l'honorable représentant de Laurier au sujet des travaux de la Chambre, j'ai dit que si la Chambre était d'accord avec